



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Radio France

Question écrite n° 79740

Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à M. le ministre de la culture et de la communication de lui donner des indications sur les différentes majorations de pension de retraite et sur le nombre de retraités de Radio France qui bénéficient d'une majoration de pension de retraite, au 30 juin 2005. Il souhaite connaître, pour chaque type de majoration de pension, le nombre de retraités qui en bénéficient, ainsi que le montant que représente la majoration pour chaque catégorie.

Texte de la réponse

Le ministre de la culture et de la communication rappelle que les salariés de Radio France n'ont pas le statut de fonctionnaire. La société n'assure donc pas la gestion des salariés qui ont fait valoir leur droit à la retraite et en conséquence, elle ne connaît pas les niveaux de pensions versées.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79740

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 décembre 2005, page 11171

Réponse publiée le : 9 mai 2006, page 4932